



Qwarks obtient son agrément PSCA en France



Lyon, 21 mai 2026 – Qwarks, société de gestion spécialisée dans les crypto-actifs, annonce l'obtention de son agrément PSCA, Prestataire de Services sur Crypto-Actifs, délivré dans le cadre du règlement européen MiCA.

En rejoignant le cercle des acteurs français agréés sous ce nouveau cadre, Qwarks franchit une étape structurante dans son développement. Cet agrément confirme l'engagement de l'entreprise en faveur d'une gestion des crypto-actifs plus encadrée, plus transparente et mieux adaptée aux exigences des professionnels du patrimoine.

Un agrément exigeant dans un marché en forte consolidation

L'entrée en vigueur du règlement MiCA marque un tournant majeur pour l'industrie des crypto-actifs en Europe.

Ce nouveau cadre impose des exigences renforcées en matière de fonds propres, de gouvernance, de sécurité informatique, de gestion des risques, de protection des clients et de conformité réglementaire.

Après avoir obtenu son enregistrement PSAN en 2023, Qwarks travaille depuis plus d'un an à l'obtention de l'agrément PSCA. Cette démarche s'est notamment traduite par le renforcement de ses procédures internes, de ses dispositifs de contrôle, de sa cybersécurité et de sa gouvernance.

Pour les professionnels du patrimoine, CGP, CIF et Family Offices, comme pour leurs clients, cet agrément apporte un cadre réglementaire plus clair et plus sécurisé. Il contribue à renforcer la crédibilité des crypto-actifs comme solution de diversification patrimoniale, en facilitant leur intégration dans des stratégies d'investissement structurées et encadrées.

Dans un marché en cours de consolidation, l'obtention du PSCA constitue ainsi un marqueur fort pour les acteurs capables de répondre aux nouveaux standards imposés par MiCA.

« Le PSCA élève clairement le niveau d'exigence du secteur. C'est une étape nécessaire pour faire émerger des acteurs solides, crédibles et durables. »

Marc Lécorché, Président de Qwarks

Un signal fort pour l'institutionnalisation des crypto-actifs

Avec cet agrément, les crypto-actifs poursuivent leur rapprochement avec les standards de la finance traditionnelle.

Le règlement MiCA contribue à structurer durablement le marché, en renforçant la protection des investisseurs et en favorisant l'émergence d'acteurs mieux organisés, mieux capitalisés et plus transparents.

Cette évolution rappelle, toutes proportions gardées, celle observée sur certaines classes d'actifs alternatives comme le private equity. Longtemps réservées à des investisseurs avertis ou institutionnels, ces classes d'actifs ont progressivement gagné leur place dans les stratégies patrimoniales grâce à un meilleur encadrement, davantage de transparence et l'émergence d'acteurs spécialisés.

Cette comparaison ne signifie pas que les crypto-actifs présentent les mêmes caractéristiques ou les mêmes risques que le private equity. Elle illustre plutôt une trajectoire commune : celle d'une classe d'actifs qui se structure progressivement, sous l'effet de la réglementation, de la professionnalisation des acteurs et d'une meilleure intégration dans les approches patrimoniales.

« La régulation n'est pas un frein. Elle permet au contraire au marché de gagner en maturité et en crédibilité. Aujourd'hui, cet agrément vient élever le niveau d'exigence des sociétés de gestion et participe à l'institutionnalisation progressive de cette classe d'actifs. »

Alexandre Vallin, Directeur Général de Qwarks

Une ambition française affirmée

Avec l'obtention de son agrément PSCA, Qwarks ouvre une nouvelle étape de son développement. L'entreprise entend renforcer sa position en France auprès des professionnels du patrimoine, en leur apportant un cadre structuré, réglementé et pédagogique pour intégrer les crypto-actifs dans les stratégies de diversification de leurs clients.

Dans un marché appelé à se consolider, Qwarks ambitionne de devenir un acteur de référence de la gestion en crypto-actifs en France. Son positionnement repose sur une conviction forte : les crypto-actifs peuvent trouver leur place dans une allocation patrimoniale, à condition d'être encadrés par des professionnels, intégrés dans une stratégie globale et accompagnés par une pédagogie adaptée.

L'obtention du PSCA constitue ainsi un levier important pour poursuivre le développement de Qwarks sur le marché français. Dans un environnement désormais plus exigeant, l'entreprise souhaite continuer à accompagner les CGP, CIF et Family Offices dans la compréhension, la sélection et l'intégration de cette classe d'actifs.

À moyen terme, Qwarks entend également poursuivre sa stratégie de croissance, à la fois de manière organique et par croissance externe, à l'image de l'acquisition de la clientèle d'Ouro Capital en janvier 2025.

« Le PSCA crée une barrière à l'entrée élevée. Le marché comptera moins d'acteurs, mais des acteurs plus solides, mieux structurés et plus crédibles. Qwarks entend jouer un rôle central dans cette nouvelle phase de développement des crypto-actifs en France. »

Marc Lécorché, Président de Qwarks

À propos de Qwarks :

Fondée en 2022 à Lyon, Qwarks est une société de gestion en crypto-actifs. En tant que Prestataire de Services en Crypto-Actifs (PSCA), Qwarks propose des offres et des mandats pour accompagner les CGP, CIF et FO dans l'intégration des crypto-actifs à leurs stratégies de diversification patrimoniale.

Contact presse : Marine Thivend - marine.thivend@hub612.com